ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique a l'egard des jeunes

Question écrite n° 51025

Texte de la question

M. Michel Fromet attire l'attention de M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale sur la multiplication des comportements a risque chez les jeunes. En effet, les jeunes sont une population « a risques » en terme de sante. S'il n'existe pas de pathologie strictement liee a la condition « jeunes » les causes de mortalite des 15-24 ans sont en revanche tres caracteristiques. L'accident de la route est la premiere cause, et le suicide en est la seconde. Le taux de suicides de jeunes a ainsi triple au cours des vingt dernieres annees. Tous ces indicateurs montrent que les jeunes plus que d'autres subissent les consequences, sur le plan psychologique notamment, des difficultes economiques et sociales. Ce qui se traduit egalement par la consommation de drogues psychotropes et de substances illicites. L'angoisse ou la realite du chomage, de la precarite, l'anxiete de l'echec aux examens, la peur du sida, l'emportent souvent sur le bien etre social. De fait, toutes les enquetes revelent un mal-vivre touchant l'ensemble des 15-24 ans. Ainsi, a la lumiere d'une enquete recente, a-t-il ete constate que les comportements sanitaires de la jeunesse restent tres preoccupants : 38 % des jeunes declarent ne pas dormir suffisamment, 26 % des etudiants ne prennent pas de petit dejeuner, 47 % des etudiants et 5 % des jeunes en situation precaire n'adoptent pas d'attitudes preventives face au sida et n'utilisent jamais de preservatifs. Il decrit egalement une generation « stress » : 23 % des jeunes salaries precaires utilisent des calmants, 50 % des etudiants consomment des medicaments pendant les periodes d'examens. En revanche les etudiants sont beaucoup plus nombreux a consommer de l'alcool et 16 % se situent entre le consommateur occasionnel et le consommateur regulier de drogues illicites. Or, la sante tant physique que psychique est un facteur essentiel d'integration sociale, tout particulierement pour cette classe d'age. Ces differentes enquetes montrent clairement qu'il existe un besoin de prevention au sein de la population jeunes en amont de l'universite. Il souhaite donc connaitre les mesures que compte prendre le Gouvernement pour prendre en compte le rapport complexe que les jeunes entretiennent a la sante, a leur propre corps et la notion de risques. Par ailleurs, il souhaite savoir si des programmes d'informations cibles et adaptes aux preoccupations et a l'environnement des jeunes comme les dependances (tabac, alcool), les MST, la contraception, les difficultes psychologiques sont envisages.

Données clés

Auteur : M. Fromet Michel
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 51025
Rubrique : Jeunes
Ministère interrogé : santé et sécurité sociale
Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2015